



RECRUTEMENT EPCC 2019

COORDINATEUR DES ETUDES (h/f)

PRISE DE FONCTION : DES QUE POSSIBLE

Présentation de la structure

L'EPCC Pôle Supérieur d'enseignement artistique Aubervilliers – La Courneuve – Seine-Saint-Denis – Ile-de-France dit « Pôle Sup'93 » est un établissement de 1^{er} cycle d'enseignement supérieur formant les musiciens-interprètes et enseignants d'aujourd'hui et de demain.

Il est accrédité par le Ministère en charge de la Culture pour délivrer :

- le Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM), au titre de cursus construit en partenariat avec l'Université Paris 8 permettant l'obtention conjointe du DNSPM et d'une Licence « Arts, mention musicologie » de l'Université;
- le Diplôme d'État de professeur de musique (DE), en formation initiale et en formation continue ; le Pôle Sup'93 est par ailleurs centre de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour le DE.

A ce titre, le Pôle Sup'93 noue des partenariats sur tout le territoire avec des structures telles que l'Académie Fratellini, l'Orchestre national d'Ile-de-France, les Archives nationales, l'IRCAM, la Philharmonie de Paris, l'Ecole nationale supérieure Louis Lumière, le Festival de Saint-Denis, le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et bien d'autres. Ces partenariats nourrissent, chaque année, les propositions artistiques faites aux étudiants au sein des cursus pour les mises en situations professionnelles : concerts symphoniques, de musique de chambre, de jazz, ciné-concerts, interventions dans les écoles, les collèges, les médiathèques, stages dans tous les conservatoires d'Ile-de-France, leur permettant, ainsi, de découvrir les multiples facettes de leurs futurs métiers.

Le Pôle Sup'93 est soutenu par le Ministère en charge de la Culture et la DRAC Ile-de-France, les villes de La Courneuve et d'Aubervilliers, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et l'Etablissement Public Plaine Commune.

Il est membre associé de la ComUE *Paris Lumières* et fait partie de l'*Association Nationale d'Etablissements d'Enseignement Supérieur de la Création / Arts de la Scène* (ANESCAS).

Il s'appuie sur les forces respectives du Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers-La Courneuve (CRR93) et du Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Aulnay-sous-Bois (CRD Aulnay-sous-Bois) qui partagent, avec le Pôle, leurs locaux, leurs parcs instrumentaux et une partie de leurs équipes enseignantes.

Après plusieurs années de préfiguration sous la forme associative, le Pôle Sup'93 a adopté, depuis le 1^{er} janvier 2019, le statut **d'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) à caractère administratif**.

Le présent recrutement s'inscrit dans le contexte de développement et de renouvellement d'une partie de l'équipe permanente du Pôle Sup'93, consécutif à ce changement de statut.

Missions

Sous l'autorité de la direction de l'établissement, en lien avec les conseillers pédagogiques, le coordinateur des études (h/f) :

Coordonne et prend en charge les tâches transversales du service « Scolarité »

- Encadre l'équipe de la scolarité, y compris le personnel ponctuel engagé en renfort selon les besoins ;
- Pilote l'organisation et contribue à la mise en œuvre : 1° des rentrées universitaires ; 2° des concours d'entrée en FI et des examens d'entrée en FC ; 3° des examens de fin d'année ;
- Organise les réunions hebdomadaires de la scolarité et de la direction ;
- Met en ligne des documents sur l'Intranet du Pôle ;
- Organise les élections de délégués de promotions ;
- Organise les commissions (VAA, validation des diplômes) et établit les documents préparatoires et les PV propres à ces commissions ;
- Développe les outils de gestion de la scolarité (et notamment les solutions logicielles) ;
- Participe à la mise en forme des maquettes de cursus et à la mise à jour du *Règlement des études* ;
- Coordonne la mise à jour des fiches techniques des enseignements ;
- Rédige et analyse des documents statistiques annuels (relatifs au concours d'entrée, aux cohortes d'étudiants, aux diplômés, etc.), participe à la rédaction du bilan d'activités annuel, contribue à certaines enquêtes (ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement supérieur, etc.) et à la constitution des dossiers d'accréditation.

Accompagne la scolarité des étudiants FI et des stagiaires FC

- Conseille les étudiants dans le choix de leur parcours d'études (au Pôle comme à l'université) et dans leur parcours post-diplôme ;
- Instruit les demandes d'absences et leurs justifications ;
- Veille à l'application, par les étudiants, des attendus du *Règlement des études* ;
- Assure une veille sur les parcours des étudiants et des stagiaires, au Pôle Sup'93 et à l'université (absences, validations, reports, congés), arbitre les situations de validation ambiguës et analyse les bilans semestriels établis par les chargés de scolarité ;
- Instruit les cas de scolarité anormale ou problématique reportés par les chargés de scolarité ou identifiés dans les bilans semestriels et prend, en lien avec la direction pédagogique de l'établissement, les mesures nécessaires pour les résoudre ;
- Reçoit les étudiants/stagiaires en RV individuels pour tout échange relatif à l'organisation de leur scolarité ;
- Alloue d'éventuels « devoirs de rattrapage » en compensation d'absences et évalue ces travaux ;
- Instruit et suit les demandes de reports ou de congés des étudiants/stagiaires et propose, le cas échéant, des aménagements de scolarité.

Coordonne la mise en œuvre des dispositifs de VAE

- Contribue, en lien avec la direction pédagogique du Pôle Sup'93, à la conception :
 - Des supports et outils des procédures de VAE (livret 1, livret 2, dossier du jury, etc.) ;
 - Des dispositifs d'accompagnement des candidats tout au long de la procédure
- Organise, en lien avec la chargée de scolarité DE et la direction pédagogique du Pôle Sup'93, les jurys de VAE :
 - Constitution des jurys ;
 - Communication avec les membres des jurys ;
 - Convocation des candidats ;

- Organisation opérationnelle des entretiens et des éventuelles mises en situation professionnelle.
- Gère et suit le parcours du candidat, de la prise de renseignements initial à la communication des résultats.

Conçoit et met en œuvre les programmes de mobilité à l'international des étudiants

- Accueille et informe les étudiants également inscrits à Paris 8 sur les opportunités de mobilité à l'international proposées par l'Université ;
- Travaille à l'inscription du Pôle Sup'93 dans les dispositifs de mobilité à l'international (Erasmus +) ;
- Une fois cette inscription établie, accompagne les étudiants tout au long de leur éventuel parcours à l'étranger (dossier de candidature, suivi des dossiers) et instruit les candidatures à la mobilité entrante.

Prend en charge l'organisation des dispositifs d'auto-évaluation des formations :

- Conçoit les questionnaires, en lien avec les publics auxquels ils sont destinés ;
- Conçoit le calendrier de la procédure et en assure le respect ;
- Adresse les questionnaires et en formalise les résultats.

Contribue à la mise en œuvre et à l'évolution du projet pédagogique du Pôle Sup'93 et de ses relations partenariales :

- Contribue à la réflexion sur l'évolution des cursus, en adéquation avec les exigences de l'enseignement supérieur ;
- Représente, quand nécessaire, la direction de l'établissement dans des jurys ;
- Représente, quand nécessaire, le Pôle Sup'93 auprès de ses partenaires ou lors de la restitution de projets.

Profil

- Etudes supérieures en musique et/ou administration de la musique ;
- Expérience souhaitée dans les domaines professionnels visés par les diplômes ;
- Expérience professionnelle dans la conduite de projets et/ou la coordination d'équipes.

Aptitudes et compétences techniques

- Connaissances techniques musicales et pédagogiques, culture artistique large ;
- Maîtrise des textes réglementaires encadrant le DNSPM et le DE de professeur de musique ;
- Connaissance de l'environnement professionnel, des statuts et des métiers visés par ces diplômes ;
- Connaissance du fonctionnement du système universitaire, des enjeux et des exigences de l'enseignement supérieur musical, en France comme à l'étranger ;
- Maîtrise des outils informatiques (Word / Excel / Internet sous Windows ; l'utilisation de bases de données et/ou de logiciels de scolarité serait appréciée) ;
- Pratique souhaitée d'une ou plusieurs langues étrangères ;
- Capacité de rédaction, d'analyse et de synthèse de documents de différents types ;
- Sens du service public.

Aptitudes et compétences sociales

- Excellent relationnel, sens du contact et bienveillance ;
- Qualité d'écoute et de dialogue ;
- Volonté de travailler en équipe ;

- Maîtrise de la conduite de réunion et de la gestion de projet collectif ;
- Intégrité vis-à-vis de la hiérarchie.

Aptitudes et compétences organisationnelles

- Autonomie, dynamisme, réactivité ;
- Sens de l'organisation et de l'initiative ;
- Rigueur et méthode ;
- Capacité à hiérarchiser les priorités ;
- Adaptabilité à des situations nouvelles et polyvalence.

Conditions

- Recrutement sur le grade d'Attaché (catégorie A, filière administrative de la FPT) par voie statutaire ou, à défaut, contractuelle (CDD de 3 ans renouvelable)
- 50 % Pass Navigo, tickets restaurant, mutuelle.
- Poste à temps plein (37,5 heures/semaine, avec 15 jours d'ARTT). Pic d'activité en début et fin de chaque semestre ; nécessité ponctuelle de se rendre disponible en soirée ou le week-end (jury, concert)
- Poste implanté à La Courneuve (93) (RER B La Courneuve-Aubervilliers, T1 Hôtel-de-Ville de La Courneuve), avec nécessité de se déplacer sur les autres sites d'activité du Pôle (Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois) et de ses partenaires (notamment l'Université Paris 8).
- Poste à pourvoir le plus tôt possible.

Candidatures (CV et lettre de motivation) à adresser par courriel **avant le 22/02/2019** à :

recrutement@polesup93.fr

Référence : Recrutement COORDINATEUR

Renseignements auprès de Jean-Claire Vançon, directeur : jcv@polesup93.fr

www.polesup93.fr